## Conseil municipal du 4 juin 2021

#### Présents:

Jean-Pierre, Yves, Jacques, Mathieu, Patrick, Maryline, Anne-Marie, Mario, Nelly, Agnès, Marc, Marielle, David & Adeline (procuration à Mario)

#### **Absent**

Hélène

#### Ordre du jour :

- 1. Subventions associatives
- 2. Décisions modificatives du budget 2021
- 3. Tarification cimetière
- 4. Archivage
- 5. Préparation des élections départementales & régionales
- 6. Questions diverses

Nota : Adeline est positive au Covid, du coup, pas là et la classe de Maitresse Elodie est fermée pour 10 jours

## 1 Subventions associatives

Rappel des demandes 2019, on a donné 3110€ :

ACCA: 60€

Amicale sportive 1220€

Banque alimentaire 100€

Coop scolaire 400€

Cyclo club 230€

Ass haute lizaine (foot) 500 €

Aspec 600 €

Cette année 2000 € budget mais on peut dépasser.

A l'avenir, on pourrait demander ce qu'ils demandent et pourquoi, dans quel objectif.

Nota: généralement, c'est déjà précisé.

Pour ceux qui ont fait la demande, demander à ce que la demande soit justifiée et avec la somme.

ASPEC, c'est pour financer les sorties. Cette année, il n'y en a pas de prévue.

Normalement les associations auraient dû faire les demandes avant fin décembre 2020.

#### Demande en cours :

Cyclo club (demande non précisée) : Proposition initial d'attribution du conseil municipal → 230€
Banque alimentaire (demande 380€) : Proposition initial d'attribution du conseil municipal → 380€
Coopérative scolaire (demande non précisée) : Proposition initial d'attribution du conseil municipal → 400€
Handy-up (demande non précisée) : Proposition initial d'attribution du conseil municipal → 390€

Soit un total de 1400€ à ce jour → Les 600€ restants seront répartis fin d'année aux nouvelles demandes ou entre les 4 associations ayant déjà été recensées.

Voter pour donner aux associations qui ont fait la demande cette année: Vote: 14 pour / 0 contre / 0 abstention -> adopté

Nota (à vérifier, trouvé sur Internet):

- Toutes les associations de 2019 existent encore en 2021.
- La mairie ne peut pas refuser sans justificatif de donner à une association qui en fait la demande.

## 2 Décisions modificatives (DM) du budget 2021

Rappel info reçue par mail: Présentation par Yves

C'est une décision modificative (DM) numéro 1 du budget principal (Compte de résultat Prévisionnel Principal – CRPP) et du budget annexe assainissement (Compte de résultat Prévisionnel Annexe – CRPA)

Souvenez-vous lors de la présentation du budget primitif, j'avais précisé que les dotations présentées étaient estimées et que nous avions reçu les chiffres réels juste 3 jours avant le conseil. Si j'avais corrigé les chiffres estimés, j'aurais été dans l'illégalité, car je ne respectais pas le délai des 3 jours francs entre l'envoi de la convocation et la tenue du conseil. J'avais précisé que le delta était de - 1.697€, et qu'une DM 1 se ferait avant ou après les vacances.

L'ensemble NE BOULEVERSE PAS les totaux des budgets, les comptes seront présentés excédentaires.

CRPP Fonctionnement Recettes : Ajustement des dotations forfaitaires, soit − 1'697€ CRPP Investissement Charges : +20'000 € au 21.32, vu les prix du bois travaillé CRPA Investissement Recettes :

- Mouvement de -8'355,59€ du 28.156 AU 28.13 et
- Mouvement de -22'973,41€ du 10.222 au 10.68

DM1 pour budget communal approuvé : Vote : 14 pour / 0 contre / 0 abstention → adopté
DM1 pour budget assainissement approuvé : Vote : 14 pour / 0 contre / 0 abstention → adopté

## 3 Tarification cimetière

### Tarifs actuels (à compléter)

Concession trentenaire (on est au-dessus de la moyenne d'autres villages consultés mais avec des tarifs entre 60 et 400€)

425€ concession 50ANS

60€ dépôt cendre

120€ caveau cendre

220€ concession centenaire

Les Tarifs sont dans la moyenne en général, sauf pour le dépôt des cendres qui est généralement gratuit.

Le règlement devrait être modifié pour autoriser l'enterrement des personnes dans un caveau les unes au-dessus des autres => à préparer par Marielle & Anne-Marie.

Vote pour la gratuité de la dispersion des cendres : Vote : 14 pour / 0 contre / 0 abstention → adopté

Cimetière => Que fait-on des tombes que plus personne n'entretien ? on pouvait soit faire ossuaire (70 000 €, incluant le relevage) ou agrandissement.

On a confirmation que le terrain est bien à la mairie (vu avec l'agriculteur). On disait qu'on gardait les tombes et on faisait le relevage des pierres tombale anciennes.

On peut faire des devis pour l'agrandissement à titre de comparaison.

# 4 Archivage

Tarif de 250€ / jour & mission de 5 jours => soit 1250€ au total.

C'est une obligation pour les communes d'avoir les archives à jour et organisées.

Vote pour faire venir l'archiviste et faire le travail proposé : Vote : 14 pour / 0 contre / 0 abstention → adopté

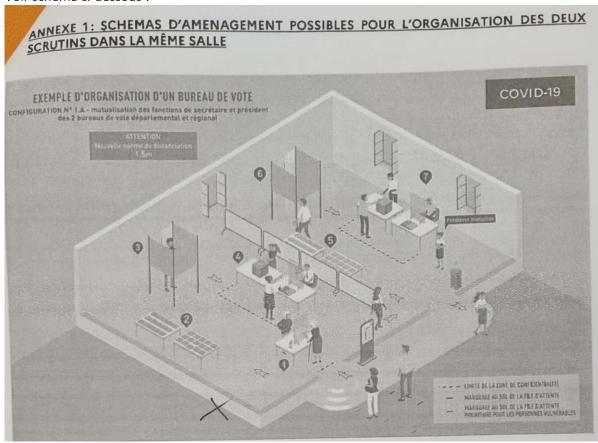
# 5 Préparation des élections départementales & régionales

2 bureaux à préparer

Les élections seront à la salle des fêtes en lieu et place de la salle du conseil à la mairie. Ceci afin d'éviter que les gens ne se croisent lors des 2 votes.

1 table pour que les gens signent puis isoloir, puis 2<sup>ème</sup> registre à signer puis

Voir schéma ci-dessous :



RV vendredi 18 juin à 18h00 à la salle des fêtes pour la préparation de la salle (Patrick, Marc, Jacques, Yves, Jean-Pierre, Mathieu et Mario).

Il manque : 2 personnes pour 12-16h ; 2 personnes pour 16-18h et 3 pers pour dépouillement. On fait les 2 dépouillements en même temps.

Pour les procurations, les gens doivent faire le tour 2 fois.

# 6 Questions diverses

#### 6.1 Ecole

Pour l'école, les élèves quittant l'école et allant en 6<sup>ème</sup>, Yves propose que la mairie offre pour 18€ /élève le Bescherelle & le bled (en plus du dico).

Et également offrir un PC portable d'une valeur max de 500€ (non équipé en jeux). → Proposition non retenue par le conseil municipal.

Suite à discussion avec professionnel : certains trouvent bien, d'autre non => bien d'un point de vue pédagogique (initie à l'informatique) mais s'il n'y a personne pour encadrer, ce n'est pas évident. Et on ne peut pas empêcher les parents de revendre cela. D'autres pensent que comme c'est l'argent du contribuable. Par ailleurs, risque que ce soit utilisé sans surveillance pour aller sur réseaux sociaux.

Nota : il y a des PC à l'école (26) mais ils ne peuvent pas être utilisé correctement car pas assez performants. Il faudrait les mettre à jour.

On pourrait faire le tour de ce qui pourrait être fait pour améliorer les performances des PC sans nécessairement les changer. 

Action Marc, David et Mario Délai à définir

#### 6.2 Accueil du matin

L'ATSEM ne pourra pas continuer l'accueil du périscolaire une fois qu'elle aura sa fille.

Donc il faudrait trouver une personne 1h/jour pour accueillir les enfants en début de matinée.

Il n'y a pas besoin de formation particulière et on pourrait demander à une maman/personne de Couthenans (ce serait 144€/ mois) => on peut aussi demander aux Francas s'ils n'ont pas de personnels disponible.

#### 6.3 Verger de sauvegarde

Vu avec l'association « Verger vivant » (la Damassine à Vandoncourt) et la LPO .

On ne peut pas planter partout et il y a un dossier à préparer.

Il a été demandé à Verger Vivant si en adhérant on peut être accompagné pour le plan de plantation, le devis pour les arbres et le plan sociétal et pour la plantation et l'entretien sur les 10 premières années.

On doit également s'engager à ce que les arbres qui ne survivent pas soient remplacés (à nos frais).

Ça pourrait également servir, une fois que les arbres seront assez grands, pour accueillir un abri pour chouette Chevêche. Adhésion à l'association verger vivant= 30€/an. : Vote : 14 pour / 0 contre / 0 abstention→ adopté

Il faut replanter un minimum de 15 arbres & replanter également des haies mellifères. L'ensemble est subventionné par la région à hauteur de 80% (pour achat fruitier il faudrait compter 270€)

#### 6.4 Temple

Devis pour du toit et réfection le befroi. C'est un jeune qui a été voir (sonne en sol #). A terme, la cloche va tomber.

1 DEVIS électrification cloche : 3400 €

1 devis réfection du befroi et abats-son: 12 924€

Total : 65800€

Nota : à Trémoins, ils en ont eu pour 59800 avec 13500 € de la mairie (et subvention pour le reste)

Lettre du département reçue avec relance sur patrimoine rural non protégé avec subvention 60% Fondation du patrimoine, propose une collecte de fond (paroissien & entreprises). Pour 1€ donnée, la région donne 1€.

Problème : Le temple ne nous appartient pas et si on veut bénéficier des subventions, il faut être propriétaire. Donc il faudrait le racheter (1€ symbolique, ce qui correspond à ce qui a été vendu).

On peut peut-être se renseigner pour le désacraliser. Pour l'utiliser pour des expo, locations, ...

C'est le patrimoine historique de Couthenans.

Marielle demande qu'on consulte la population pour la sauvegarde ou non du temple.

On peut aussi demander un avis consultatif (et on décide).

On peut poser la question du pour ou contre la reprise du temple par la mairie et sa réhabilitation par référendum (comme pour l'éclairage).

Il faudra le faire en mettant également plusieurs questions sur la finalité. (garder un lieu de culte, le transformer en lieux publics, etc.)

### 6.5 Résultats des sondages

Nrb de résultats reçus : 86

#### 6.5.1 Eclairage

Horaires	Nrb de votes pour
22H – 4H	7
22H30 – 4H30	6
23H – 5H: Horaire retenu	<mark>30</mark>
23H30 – 5H30	27
22H - 5H30	22

Délai de mise en place  $\rightarrow$  Il faut commander des panneaux d'informations à mettre à chaque entrée de Couthenans (donc 3 panneaux)

On peut mettre en place à J+1 après la mise en place des panneaux.

JP va regarder ça et nous tiendra informé.

#### 6.5.2 Panneau Pocket

Pour:	<mark>49</mark>
Contre :	33
CL:	On le met en place

Proposition de l'acheter dès la semaine prochaine → Coût annuel de 180€

#### 6.5.3 Panneau Lumineux

Pour le maintien :	36
Pour la suppression:	<mark>48</mark>
CL:	On enlève

## 6.6 Fauchage du rond point

Ils ne sont pas tondus.

Est-ce qu'il y a des problèmes de visibilité? => Non.

Le rond point de Chevret n'est pas tondu et ça ne fait pas très beau.

- ⇒ On peut laisser en herbe.
- ⇒ On pourrait pour les prochaines années faire une jachère fleurie.

## 6.7 Toit du logement en face de chez Nelly.

Toit du logement a été refait mais il fait un creux => Mettre une réserve mais il n'était pas prévu que la charpente soit refaite.

A discuter avec l'artisan lors de la réception. Lui demander s'il a vu des défauts ou risque.

Les lattes ont été changées.

Réception du chantier à programmer par Marielle s24 → Présent Agnès, Mario et...

## 6.8 Arbres / rond point d'héricourt

Rue Gisèle Decamps, 2 arbres sont en train de mourir ou mort et ne sont pas remplacés.

Est-il envisagé de le faire ?

Il semble qu'il n'y avait pas assez de terre pour que des arbres puissent

Le trou avant le rond-point d'Héricourt = c'est une plaque d'égout qui n'a pas été relevé

Sur commune d'Héricourt => JP leur en parlera.

#### 6.9 Nettoyage de la place de la mairie

La pose des joints polymère a été faite. Il reste un coin vers l'entrée.

On peut prévoir un nettoyage au karcher tous les ans. Pour éviter le noircissement des dalles

## 6.10 Gens du voyage

Ils n'arriveront pas dimanche à cause du tps. Et seront sur un champ de Huckel qui a donné son accord. (au Chevret)

Nota : état des lieux à faire avec eux avant leur départ. Il faudra regarder en dessous du pont.

Par rapport aux sanitaires, JP se renseignera auprès de la comm com. Et il faut qu'ils s'engagent à les utiliser.

Durée : ils ont dit qu'ils resteraient 15 jours.

#### 6.11 Anes

Hélène a évoqué la Loi du 30 janv. 2020 protégeant le « Patrimoine sensoriel des campagnes » → voir Protection du patrimoine sensoriel des campagnes françaises ...

Hélène ne peut pas évoquer l''antériorité : nous étions là avant

On doit apprendre à vivre ensemble.

Le conseil municipal demande à ce que la solution de mettre les ânes dans un box en les rentrant le soir soit appliquée rapidement et de ne pas attendre les « fortes chaleurs ».

De plus, s'il est possible de faire reconnaître les nuisances d'un chien qui aboie la nuit, il est aussi possible pour d'autres animaux.

## 6.12 Permis de Végétaliser

## ⇒ A traiter dans la commission environnement.

#### 6.13 Avancement sur futures zones d'activités

Question : où en est-on ? est-ce que nos votes fin juin peuvent aider à éviter ces zones d'industrialisation ?

#### Réponse :

Le tour de la zone de Luze a été faite avec SVP et on a vu qu'il y a des arbres et que ça descend vers le ruisseau. La zone de Luze a été actée au conseil municipal de Luze.

Pour Champey, il n'y a rien de dit.

JP s'est toujours opposé.

SVP va faire des actions auprès de la préfecture.